# Ganshoren info / n°3

www.ganshoren.be

06/2008

Bulletin d'information de l'Administration Communale 140 avenue Charles-Quint, 1083 Bruxelles 02 465 12 77


# Bientôt les vacances !


POLICE : RENCONTRE AVEC LES HABITANTS/ P3

LES SENIORS À LA CÔTE/ P5

STAGES D'ÉTÉ/ P8

E.R. : M. Carthé - Av. Charles-Quint, 140 - 1083 Bruxelles

# → SOMMAIRE


**PAGE 2**
- Sommaire
- Conseil communal

**PAGE 3**
- Mot de la Bourgmestre
- Police

**PAGE 4**
- Police
- Sécurité

**PAGE 5**
- Finances
- Troisième Age

**PAGE 6**
- Mobilité
- Urbanisme
- Emploi

**PAGE 7**
- Propreté publique

**PAGE 8**
- Sports

**PAGE 9**
- Jeunesse
- Culture française

**PAGE 10**
- Vie locale

**PAGE 11**
- Vie locale

**PAGE 12**
- Collège


# → CONSEIL COMMUNAL

## CONSEIL COMMUNAL DES 13 MARS ET 24 AVRIL 2008

### PRESTATION DE SERMENT

Suite à la démission de Monsieur Henri Maigrié, Monsieur Robert Baquet, premier suppléant de la liste MR, a prêté serment en séance du 13 mars 2008 comme nouveau conseiller communal. Après l'allocution de remerciements adressée par le chef de groupe MR à Monsieur Maigrié, la Bourgmestre a accueilli le nouveau conseiller, lui souhaitant une participation active et constructive aux travaux du Conseil

### MOBILITÉ : DÉCOURAGER LES "NAVETTEURS FUTÉS"

Le Conseil communal du 24 avril 2008 a adopté une série de mesures recommandées par le Plan communal de mobilité de Ganshoren (PCM).

› La mise en sens unique des rues Hellinckx, de l'Ancien Presbytère, des Jonquilles et de l'Urbanisme. Tout en préservant la circulation interne au quartier, cette série de sens uniques vise à décourager les "navetteurs futés" qui débordent aux heures de pointe dans les quartiers résidentiels. Le quartier sera également mis en zone 30, l'objectif étant d'arriver à terme à une "commune zone 30".

› Le tronçon De Brouckère – Sergent Sorensen – Beeckmans reliant l'avenue Charles-Quint à l'avenue l'Exposition Universelle sera mis en voie prioritaire. Il s'agit d'un autre obstacle aux navetteurs qui sont tentés d'éviter ces deux voiries régionales souvent encombrées en empruntant de petites rues qui débouchent prioritairement sur ce tronçon. Le mettre en voie prioritaire devrait décourager les navetteurs tout en facilitant le passage des bus.

› Sur toute la commune, interdiction de stationnement des camions et autocars de plus de 3,5 tonnes. Cette mesure s'inscrit dans la foulée de décisions similaires prises par les communes voisines de Jette et Berchem-Sainte-Agathe. Un espace réservé spécifiquement au stationnement des véhicules de plus de 3,5 tonnes sera cependant maintenu le long de la voie du chemin de fer, avenue des Neuf Provinces.

Ces décisions se concrétiseront d'ici la fin de l'année. Elles font suite à l'adoption du PCM en janvier dernier, après plusieurs séances d'information et de concertation avec la population (toutes boîtes, enquête, exposition de plans, réunions citoyennes, etc.).

### STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La prolifération non contrôlée des chats errants est source de nuisances diverses, tant en termes d'hygiène que de bien-être animal. Afin d'organiser un programme de stérilisation, le Conseil communal a approuvé, en séance du 24 avril 2008, une convention avec l'association "Chats libres", active et reconnue dans ce domaine. Cette association travaille en partenariat avec des vétérinaires sensibilisés à cette problématique. De son côté, la commune s'engage à rembourser à l'association les frais vétérinaires exposés, ce à concurrence d'un montant maximum de 2.500 € par an. La Région de Bruxelles-Capitale octroie un subside aux communes pour soutenir de telles initiatives.

**RENSEIGNEMENTS / SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT / 02 464 05 45**

# → LE MOT DE LA BOURGMESTRE

*Bientôt les vacances*

*Temps de détente et de repos, les vacances sont à nos portes. Que vous restiez dans notre charmante commune ou que vous partiez vers des horizons plus exotiques, je souhaite que cette période vous apporte calme et sérénité.*

*Les vacances, c'est aussi le temps des balades, des rencontres, des découvertes. Le temps d'un sourire, d'un bonjour, d'une conversation entre amis ou voisins, entre jeunes et moins jeunes... A propos de ces derniers, restons attentifs à ce qu'ils ne manquent de rien, et plus spécialement lors d'éventuelles fortes chaleurs.*

*Les vacances offrent l'opportunité de (re)découvrir les nombreux espaces verts de notre commune, sans perdre de vue le respect de l'environnement et de la propreté publique. Notre mascotte Propy et nos relais ambassadeurs de la propreté dans les quartiers ne manqueront pas de vous y encourager* *(voir page 7).*

MICHÈLE CARTHÉ / BOURGMESTRE DE GANSHOREN

*Si vous êtes à la recherche d'informations ou d'un renseignement, que ce soit sur les activités organisées par la commune ou d'autres services, n'hésitez pas à consulter le guide administratif et social, dont la dernière édition a été déposée dans votre boîte aux lettres. Il contient de précieux renseignements.*

*Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous à la rentrée de septembre, pour notre traditionnel marché annuel, le voyage de nos aînés à la Côte et la reprise des nombreuses activités organisées pour tous.*

*Bonnes vacances et bon repos !*

M. Carthé

## POLICE : RENCONTRES AVEC LES HABITANTS

Deux rencontres entre les habitants et la police seront organisées sur base de la subdivision du territoire de la commune en deux secteurs: **"Heideken"** et **"Rivieren"**.
Ces réunions permettront aux habitants d'aborder différentes questions de sécurité avec la police locale.

**CONSACRÉE AU SECTEUR HEIDEKEN, LA PREMIÈRE RENCONTRE SE TIENDRA LE MERCREDI 18 JUIN PROCHAIN À 20H00 (SALLE VITA, BASILIQUE).**

Pour mémoire, le secteur Heideken comprend les quartiers Basilique, Duc Jean, Saint-Martin, l'avenue Van Overbeke (jusqu'au rond-point de la Liberté) et l'avenue de Villegas.
Consacrée au secteur Rivieren, la seconde rencontre, se déroulera au mois d'octobre 2008.

**RENSEIGNEMENTS / CABINET DE LA BOURGMESTRE / 02/464.95.70**

## NOUVEAU GUIDE ADMINISTRATIF

*Le guide administratif a été mis à jour. Vous devriez le trouver dans votre boîte aux lettres. Il est bien entendu à votre disposition à la maison communale.*

## MARCHÉ ANNUEL

*A vos agendas : le marché annuel se déroulera le week-end des 13 et 14 septembre 2008. Tous les détails dans le bulletin communal qui paraîtra à la rentrée de septembre...*

**Afin de préparer au mieux cette rencontre, nous invitons les habitants du secteur Heideken à renvoyer le talon ci-dessous au Cabinet de la Bourgmestre ou par FAX au 02/ 465.73.73. ou par courriel à bourgmestre.g@ganshoren.irisnet.be.**

RENCONTRE AVEC LA POLICE ET LES HABITANTS DU SECTEUR HEIDEKEN

Nom :. Prénom :

Adresse : à 1083 GANSHOREN

J'assisterai à la réunion d'information avec la police. Je souhaiterais y voir aborder plus particulièrement les questions suivantes :

## VACANCES EN SECURITE

Notre Zone de police dispose d'une cellule **Technoprévention** spécialisée dans la sécurisation des habitations. N'hésitez donc pas à les contacter afin de convenir d'une visite préventive (et gratuite) de votre habitation. Lors de celle-ci, les spécialistes tâcheront de déceler les points faibles de la sécurité de votre domicile (serrures, portes, fenêtres, soupiraux, garage, etc.). Ce service est situé au commissariat de Jette - place Cardinal Mercier, 11 - et est joignable au 02/412.68.08.

La cellule Technoprévention s'occupe également du programme **"Vacances en sécurité"**. Celui-ci vous permet d'avertir les services de police de votre départ en vacances via un formulaire à remettre au commissariat (de préférence 15 jours à l'avance). Les renseignements fournis permettront d'organiser la surveillance en votre absence. Certes, le risque zéro n'existe pas, mais ce genre d'initiatives contribue à renforcer la prévention.

**LE FORMULAIRE EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AU CABINET DE LA BOURGMESTRE / (02 464 95 70) OU SUR WWW.GANSHOREN.BE (SECTION POLICE).**

## ZONES BLEUES : NOUVEAU SYSTEME DE CONTROLE

Nous vous rappelons que, dans les zones bleues, l'apposition du disque de stationnement, sur la face interne du pare-brise du véhicule, est obligatoire du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00. L'apposition du disque de stationnement autorise le stationnement pour une durée maximale de 2h00, à compter de l'heure d'arrivée sur laquelle le conducteur doit positionner la flèche du disque de stationnement.

L'absence de carte communale de stationnement, l'absence de disque de stationnement ou le dépassement des limites horaires autorisées entraîneront, **sans exception**, une taxe de 15 € par demi-journée de stationnement.

**Dès le 15 août 2008, le personnel communal contrôlera les zones bleues**
Cependant, aucun procès-verbal ne sera dressé avant le 15 septembre 2008, afin de laisser le temps à chacun de s'habituer au nouveau système de gestion du stationnement en zone bleue.
Pour les riverains, la carte communale de stationnement est dès maintenant disponible auprès du service des sanctions administratives.
Les riverains désireux d'obtenir une carte communale de stationnement devront satisfaire à chacune des conditions suivantes :

- fournir la preuve de leur résidence dans une zone bleue (extrait de la carte d'identité avec l'adresse **ou** une facture récente d'eau, de gaz ou d'électricité) ;
- apporter la preuve de la détention d'un véhicule ou de l'utilisation d'un véhicule en tant que conducteur principal (copie du certificat d'immatriculation ou attestation de la société propriétaire du véhicule).

Ces documents sont à transmettre à l'adresse suivante :

*Service des Amendes Administratives*
*Mme Van Liefferinge*
*Avenue Charles-Quint, 48*
*1083 Bruxelles*

Un avis indiquant que la demande est recevable ou non sera adressé au demandeur dans les 10 jours ouvrables suivant la demande. Le demandeur devra ensuite apporter la preuve du paiement de la redevance annuelle de 5 € (copie de l'extrait de compte ou preuve du paiement effectué en liquide auprès des services du Receveur communal). La carte communale de stationnement sera ensuite déposée à l'adresse du demandeur par un agent du service.

**RENSEIGNEMENTS / 02 420 12 27**

## → TROISIEME AGE

### RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES ÂGÉES

Lors de fortes chaleurs, les personnes âgées encourent parfois des risques pour leur santé et plus particulièrement les personnes seules ou celles qui se déplacent avec difficulté. Au cours des périodes de vacances, soyons plus que jamais attentifs aux personnes âgées de notre entourage. Aidons-les à se préserver des effets néfastes d'une éventuelle vague de chaleur.

### CONSEILS PRÉVENTIFS

- Boire plus que d'habitude, même si l'on n'a pas soif ! (± 2 litres d'eau par jour)
- Porter des vêtements légers et absorbant l'humidité.
- Maintenir la chaleur hors de l'habitation (portes et fenêtres fermées la journée et ouvertes le soir et la nuit).
- Se nourrir suffisamment et de façon équilibrée (fruits, légumes, viandes ou poissons).

## → FINANCES

### BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR VOTRE DÉCLARATION FISCALE ?

Nous vous signalons qu'à l'initiative de l'Echevin des Finances, en collaboration avec le SPF Finances, plusieurs séances d'information sont prévues dans le courant du mois de juin afin d'offrir une aide pour remplir la déclaration fiscale.
**Dates :** les jeudis 12 et 19 juin, les mardis 17 et 24 juin et le lundi 30 juin (de 8h30 à 12h00).
Ainsi que le jeudi 26 juin de 16h30 à 18h45.
**Lieu :** Maison communale de Ganshoren - Av. Charles-Quint, 140.

**RENSEIGNEMENTS / 0495 365 292**

### EXCURSION A OSTENDE

Le Collège des Bourgmestre et Échevins invite tous les Seniors de Ganshoren à participer à une journée d'excursion à la Côte.
Départ à 8h30 / Temps libre sur la digue / Dîner au restaurant / Après-midi temps libre / Retour à Ganshoren vers 19h30.

Deux dates au choix :
**SOIT LE JEUDI 4 SEPTEMBRE 2008 / SOIT LE JEUDI 11 SEPTEMBRE 2008.**
(Le 11/09, également pour les personnes à mobilité réduite accompagnée).

Participation aux frais : 10 €

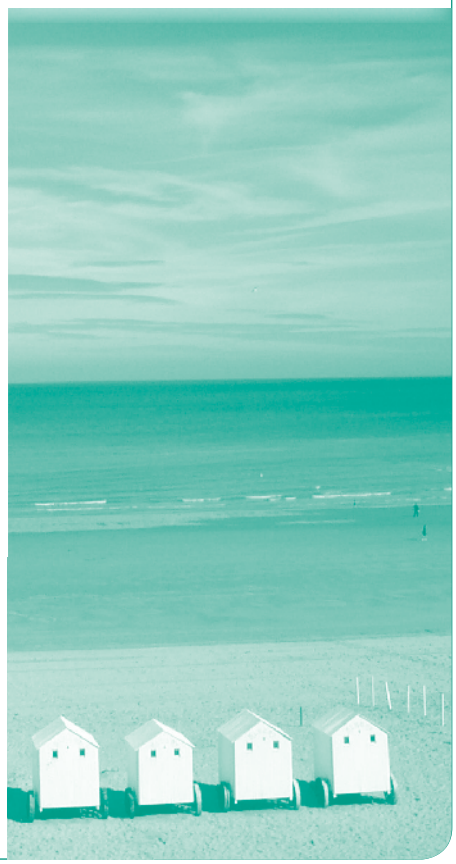

Talon à remettre au Service du Troisième Âge
(av. Charles-Quint, 140, rez-de-chaussée).

Monsieur _____ Né le _____

Madame _____ Née le _____

Adresse _____

Téléphone 02/ _____

Désire(nt) participer à l'excursion à la côte.

❑ 04/09/2008 ❑ 11/09/2008.

## → MOBILITÉ

### DIMANCHE SANS VOITURE

Comme l'ensemble des communes bruxelloises, Ganshoren, participe à l'initiative de la Région d'organiser un **"Dimanche sans voiture" le 21 septembre 2008.** A l'intérieur des limites de la Région de Bruxelles-Capitale, la circulation de véhicules à moteur sera par conséquent interdite de 9h00 à 19h00, y compris les cyclomoteurs de classe A et B, les véhicules électriques et les véhicules LPG.

Toutes les informations pratiques vous seront transmises dans le prochain bulletin communal qui paraîtra au début du mois de septembre 2008.

**RENSEIGNEMENTS / 02 464 05 47.**

## → EMPLOI

### COURS DE NÉERLANDAIS

A l'attention des demandeurs d'emploi, les cours de néerlandais reprendront dès le lundi 1er septembre 2008. Le module débutant aura lieu les lundis et jeudis matin. Les mardis et vendredis matin seront consacrés au module avancé.

**RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS / À PARTIR DU 18 AOÛT AUPRÈS DU SERVICE DE L'EMPLOI / AV. DE VILLEGAS, 31 (2ÈME ÉTAGE) / 02 425 10 81**

### DEVENEZ ACCUEILLANT(E) D'ENFANTS

Le service des Accueillant(e)s conventionné(e)s de Ganshoren recherche des "nounous" formidables, professionnel(le)s du domaine de l'éducation ou désireux(ses) de suivre la formation reconnue par l'ONE. L'activité rémunérée consiste à accueillir, en journée et à domicile, entre un et quatre enfants âgés de 3 à 30 mois.

**RENSEIGNEMENTS / 02/600.25.09 (EN MATINÉE).**

## → URBANISME

### PARC DU SIPPELBERG : AMÉNAGEMENT D'UNE PLAINE DE JEUX ET DE CHEMINS D'ACCÈS

Dans le courant du mois de mai 2008, les travaux d'aménagement de chemins et d'une plaine de jeux ont été entamés dans le parc du Sippelberg, situé le long de l'avenue Van Overbeke, non loin de la Basilique.

Ces travaux concernent l'aménagement de chemins en klinkers, l'installation de nombreux jeux pour les enfants, pour les 2-6 ans d'une part et pour les 6-14 ans d'autre part. Ils comprennent l'installation de tables et de bancs, ainsi que le placement d'un revêtement de sol amortissant en caoutchouc et d'une clôture pour sécuriser ce nouvel espace de jeux et de rencontres. Ces travaux devraient être terminés dans le courant du mois de juillet 2008.

## CAP 2008-2009 : GANSHOREN PROPRE !

La propreté publique est un élément essentiel de la qualité de vie, du "vivre ensemble", en toute convivialité.

Afin de renforcer le caractère de commune propre de Ganshoren, les autorités communales ont entrepris une vaste campagne de sensibilisation et de responsabilisation de la population baptisée **"Ganshoren propre, je participe !".**

Après un travail de réflexion avec les services communaux, la distribution d'un toutes-boîtes et l'accueil d'une nouvelle mascotte "Propy", la réunion citoyenne du mardi 22 avril 2008 a informé les citoyens sur les divers services proposés par la commune. Elle a aussi et surtout permis de prendre note des nombreuses remarques et suggestions qui ont été soulevées par les habitants.

Le dialogue avec la population et les résultats du questionnaire propreté ont mis en évidence certains points qui pourraient encore être améliorés. Les remarques formulées se sont essentiellement portées sur les nuisances provoquées par les déjections canines et ce malgré les dispositifs mis en place tels que les distributeurs de sachets gratuits. La fréquence des vidanges des nombreuses corbeilles à papier a également été abordée.

Néanmoins, il apparaît de manière générale que le niveau d'hygiène global de la commune est jugé satisfaisant. Merci pour votre participation et votre aide pour maintenir notre belle commune propre. **La propreté dépend en effet de la bonne volonté de chacun. N'hésitez pas à afficher votre participation et susciter celle de vos voisins.** Plusieurs participants à la réunion citoyenne ont accepté de servir de relais à ce propos. **Les affichettes "Propy" sont disponibles auprès du service de la Propreté publique et peuvent également être téléchargées sur le site Internet de la commune.**

**RENSEIGNEMENTS / 02 464 05 44**

## DÉJECTIONS CANINES : RESPONSABILISER LES MAÎTRES NÉGLIGENTS

Nos amis les chiens ont besoin de sortir quotidiennement pour se dégourdir les pattes et se soulager. En vue de supprimer les conséquences néfastes sur la propreté publique (déjections sur les trottoirs, dans les espaces verts, etc.) et afin de faciliter la vie des maîtres, la commune a installé des canisites et des distributeurs de sachets dédiés spécifiquement au ramassage des déjections canines.

Les maîtres sont par ailleurs tenus de respecter diverses dispositions figurant, entre autres, dans le Règlement général de police.

- Les chiens doivent être déclarés à la commune (règlement-taxe).
- Les chiens doivent être tenus en laisse (R.G.P., art. 112).
- Les déjections de l'animal sur l'espace public doivent être ramassées (R.G.P., art. 117).

Dans l'optique de renforcer la propreté, une nouvelle réglementation simple et plus cohérente est en cours d'élaboration.

### De quoi s'agit-il ?

Toute personne qui promène un chien sur le territoire de la commune de Ganshoren devra TOUJOURS être en possession d'au moins un sachet (mis gratuitement à sa disposition) permettant de ramasser de manière adéquate les potentielles déjections que l'animal pourrait laisser sur l'espace public. En cas de contrôle par un agent constatateur, ces sachets devront être présentés sur simple demande.

Cette nouvelle habitude évitera au maître d'être confronté à la situation où l'animal laisse une déjection sur l'espace public et qu'en l'absence d'équipement adéquat, il se trouve dans l'impossibilité de se conformer au règlement et de ramasser la déjection. Prenez immédiatement cette saine habitude !

**RENSEIGNEMENTS / 02 420 12 27**

## STAGES D'ÉTÉ

**LANGUES ET PSYCHOMOTRICITÉ POUR LES PETITS**

En collaboration avec le service de la Jeunesse néerlandophone, le service des Sports, organise un stage de langues (FR-NL) et psychomotricité du 4 au 8 août 2008, pour les enfants de 3 à 6 ans. Le stage se déroulera au Hall des Sports (rue Vanderveken, 114). Au programme : une demi-journée de sport avec un moniteur francophone et une demi-journée de sport avec un moniteur néerlandophone. Afin de favoriser leur immersion, les enfants seront regroupés selon leur âge et non selon leur langue.

**RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS / SERVICE DES SPORTS (02 468 23 27) OU SERVICE DE LA JEUNESSE NÉERLANDOPHONE (02 465 75 71).**

**TENNIS COMMUNAL "LES BRUYÈRES"**

Des stages de tennis pour enfants de 8 à 15 ans seront organisés en collaboration avec le Centre de Formation Sportive (CFS).

**RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS / 02 469 07 50**

## AGENDA SPORTIF

**RENSEIGNEMENTS / SERVICE DES SPORTS / 02 468 23 27**

**IRIS LADIES TROPHY**

**Du 5 au 13 juillet 2008,** le Royal Tennis Club Charles Quint organise la dixième édition de son tournoi international de tennis pour jeunes espoirs féminins.

Rappelons que ce tournoi bénéficie du soutien de la Région de Bruxelles Capitale. C'est le seul tournoi de ce type organisé à Bruxelles.

Les éditions précédentes ont vu la participation de jeunes joueuses alors au début de leur prometteuse carrière, telles que Kim Clijsters (lauréate en 1998), Caroline Maes, Kirsten Flipkens et bien d'autres encore.

**RENSEIGNEMENTS / RTC CHARLES QUINT – RUE VANDERVEKEN, 159 / 02/468.01.50 / WWW.CHARLESQUINT-TENNIS.BE**

**JOURNÉE SPORTIVE**

Comme chaque année, la commune organisera, le **samedi 20 septembre 2008**, une journée sportive gratuite. Tous les détails dans le prochain bulletin communal !

**BAL DES SPORTS**

Le désormais traditionnel bal des sports se déroulera le **samedi 4 octobre 2008** dans la salle culturelle du Hall des Sports. La soirée débutera par un tour de chant interprété par Jean-François David et se prolongera avec D.J.Sonorisation. (Entrée : 5 €).

## LES CLUBS SPORTIFS DE GANSHOREN À L'HONNEUR

Plusieurs clubs sportifs ganshorenois se sont récemment distingués en remportant leur championnat respectif. L'important, bien entendu, reste de participer !

- Football : le FC Ganshoren est devenu champion en 2ème Provinciale C et jouera donc l'an prochain en 1ère Provinciale.
- Basket : Vice-championne, l'équipe du BCU Ganshoren se retrouvera l'année prochaine en Régionale 1. Signalons encore que nos basketteurs de 3ème Provinciale passeront en 2ème Provinciale et que nos Benjamins A ont remporté la coupe de Brabant !

**FÉLICITATIONS AUX CLUBS ET À TOUS LES SPORTIFS QUI PRATIQUENT LE SPORT POUR LE FAIR PLAY ET L'ESPRIT D'ÉQUIPE !**

*L'équipe des Benjamins A du BCU Ganshoren, après leur victoire.*

## → JEUNESSE FRANCOPHONE

### RENTRÉE SCOLAIRE : QUE FAIRE APRÈS L'ÉCOLE ?

Le service de la Jeunesse a clôturé les inscriptions pour les activités d'été et songe dès à présent à occuper vos enfants pour la rentrée de septembre.

**ÉCOLE DES DEVOIRS ET ATELIERS DÉCOUVERTES**
Organisés aux Tarins pour les enfants du niveau primaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15h30 à 18h00. Rangs organisés au départ du Collège du Sacré-Cœur, de l'école Notre Dame de la Sagesse et de l'ARG fondamental. Sortie culturelle un mercredi par mois (facultatif).
**Prix :** 70 € par année scolaire (goûter et sortie mensuelle compris).
90 € pour les enfants qui habitent hors Ganshoren.

**DES ACTIVITÉS TRÈS VARIÉES...**
Pour les enfants de tous âges, de nombreuses autres activités sont proposées durant l'année scolaire : atelier bricolage, cuisine, cirque, danse mercredis de la culture, théâtre, natation, football, etc. Un feuillet d'informations est disponible auprès du service de la Jeunesse.

**RENSEIGNEMENTS / TÉL 02 464 05 55 / FAX 02 464 05 63 / E-MAIL : CAJANSSENS@GANSHOREN.IRISNET.BE**

## → CULTURE FRANÇAISE

### GANS'ROCK 2008

Tu es jeune et tu aimes la bonne musique ? Viens acclamer les futurs grands rockers au Gans'ROCK Festival le **29 août 2008 dès 13h.**

### VISITE DE BRUGES

Profitons des belles journées pour partir à la découverte de la ville de Bruges, le **samedi 28 juin.**. Au programme: visite du centre de la dentelle et de l'église de Jérusalem, balade en bateau, promenade à travers la "Bruges monumentale" et visite d'une brasserie avec dégustation. Pour finir cette journée en beauté, nous prendrons un repas tous ensemble.
**Prix par participant :** 50 € (transport, visite et un repas compris).

**RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS / 02 464 05 39 / BGUILLOUX@GANSHOREN.IRISNET.BE**

## SPORTS

### LE FC GANSHOREN A ÉTÉ SACRÉ CHAMPION DE 2ÈME PROVINCIALE C.

*Félicitations à tous !*

### L'ÉQUIPE PREMIÈRE DU BCU GANSHOREN VICE-CHAMPIONNE, MONTE EN RÉGIONALE 1.

## ZINNEKE PARADE

C'est par un dimanche ensoleillé que les jeunes Ganshorenois qui participent à la Zinneke Parade 2008 ont eu l'occasion de présenter une répétition générale (soumonce) dans les rues de Ganshoren.

# → VIE LOCALE : Des Ganshorenois à l'honneur

## CENTENAIRES

A Ganshoren, les seniors coulent des jours heureux : trois centenaires ont été fêtés dernièrement à la maison de repos du CPAS, en présence des autorités communales.

*Madame LETIER, 100 ans.*

*Monsieur BECO, 104 ans.*

## RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les enfants de l'école des devoirs ont rencontré nos aînés à la maison de repos du CPAS.

*Madame LEMAHIEU, 105 ans.*

## CEREMONIES

*Monsieur et Madame DE RIDDER-DERAEDT, noces de brillant*

*Monsieur et Madame SCHOOFS-VAN BAELEN, noces de diamant*

De nombreuses noces d'or sont également fêtées à Ganshoren.
Faute de place, nous nous limitons à présenter ici les noces de diamant et de brillant.

## LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Le Collège des Bourgmestre et Échevins assume la gestion journalière de la commune. Ses membres ont différentes attributions dans une optique de répartition interne du travail. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un organe dans lequel les décisions sont discutées et prises collégialement.

CARTHÉ Michèle, **Bourgmestre,**
**Police - Prévention - Affaires sociales - Information**
**Tél : 02/464.05.26**

VAN LAETHEM Jean Paul, **Premier Echevin,**
**Troisième Age - Etat civil - Population - Logement**
**Tél : 02/464.05.65**

COPPENS René, **Echevin,**
**Finances - Affaires juridiques - Culture néerlandaise**
**Tél : 02/464.05.68**

DE SAEGER Chantal, **Echevine,**
**Urbanisme - Sport - Santé - Solidarité Nord-Sud**
**Tél : 02/464.05.69**

DEHING-van den BROECK Marina, **Echevine,**
**Famille - Emploi - Jeunesse néerlandophone**
**Tél : 02/600.25.85**

KOMPANY Pierre, **Echevin,**
**Travaux Publics - Mobilité - Environnement et Propreté publique**
**Tél : 02/464.05.58**

BERGERS Laetitia, **Echevine,**
**Culture française - Petite enfance et Jeunesse francophone - Instruction publique**
**Tél : 02/464.05.60**

PETRINI Maurizio, **Echevin,**
**Classes moyennes - Animations urbaines**
**Tél : 02/600.25.81**

Administration communale de Ganshoren - Tél : 02/465.12.77 - email : ganshoren@ganshoren.irisnet.be